

## Quels sont les droits et les obligations des membres d'une association ?

Fiche pratique publié le 29/05/2014, vu 684 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les droits et les obligations des membres d'une association loi 1901 sont librement déterminés par les statuts et par le règlement intérieur.

Tout membre d'une association loi 1901 est tenu d'exécuter les obligations prévues aux statuts, tel que payer sa cotisation. A défaut, il pourrait engager sa responsabilité et payer des dommages et intérêts s'il causait un dommage à l'association en refusant d'exécuter une obligation figurant dans les statuts.

Voir le guide